

Procès-verbal

Secrétariat international de l'ITIE

11 décembre 2015

Sommaire

30-2 Rapport du Secrétariat	3
30-2-A Discussion du document du Conseil d'administration 30-2-A Rapport d'avancement de la mise en œuvre avril-septembre 2015.	3
30-2-B Discussion du document du Conseil d'administration 30-2-B État des lieux de la sensibilisation - avril-septembre 2015	5
30-3 Rapport de la Banque mondiale, y compris les transitions vers le programme EGPS	6
30-5 Rapport commun des Comités de Mise en œuvre et de Validation – Document du Conseil d'administration 30-5 Opportunités de renforcement de la Validation ITIE, y compris les réponses de la consultation sur la Validation.....	7
30-6 Rapport du Comité de Gouvernance	10
30-4 Rapport du Comité de Mise en œuvre.....	12
30-4-A Modifications de la Norme ITIE	12
30-4-B Évaluation du projet pilote sur la propriété réelle.....	12
30-4-C Mise à jour sur le projet pilote sur l'intégration du processus ITIE	13
30-7 Rapport du Comité de Candidature et de Sensibilisation	13
30-10 Rapport du Comité des Finances.....	14
30-10-A Document du Conseil d'administration sur les mises à jour financières, y compris les comptes préliminaires, les comptes pour la période janvier à juin et les prévisions 2015.	14
30-10-B Document sur la réserve financière de l'ITIE.....	14
30-8 Rapport du Comité des Nominations.....	15
Il s'agit d'une session à huis clos du Comité des Nominations. Stuart Brooks, le président du Comité a présenté au Conseil d'administration les derniers efforts en date du Comité et proposé les prochaines étapes.	
30-9 Plan de travail 2016	15
30-11 Conférence mondiale 2016	15

30-12 Autres questions.....	16
Fin de la 30^e réunion du Conseil d'administration de l'ITIE.....	16
Annexe A Liste des participants	17
<i>Supporting Countries</i>	17
Annexe B Résumé des décisions du Conseil d'administration.....	20
Décision du Conseil d'administration concernant le Malawi.....	20

PROCÈS-VERBAL DE LA 30^E RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ITIE

MERCREDI 21 OCTOBRE 2015

30-1 Accueil et adoption de l'ordre du jour

Clare Short, présidente de l'ITIE, ouvre la réunion en acceptant la recommandation de Shahmar Movsumov de changer le déroulement de l'ordre du jour. Michel Okoko demande la diffusion du communiqué des Coordinateurs Nationaux africains à Malabo. L'ordre du jour est accepté.

30-2 Rapport du Secrétariat

Jonas Moberg prend note des excuses de Fernando Torres Castillo et souhaite la bienvenue à son suppléant, M. le ministre Alfredo Pires. Catarina Hedlund est accueillie en tant que suppléante de Nico Van Dijk. Jonas Moberg remarque le fait que l'ITIE innove en matière de sujets de discussion en abordant notamment la transparence dans le commerce des produits de base, la propriété réelle, les accords de troc et les processus de licence. Il mentionne qu'à travers le monde, plus de 400 personnes travaillent à plein temps sur l'ITIE au sein des secrétariats nationaux et plus de 1 000 personnes siègent dans les Groupes multipartites. Il note que le Secrétariat international est composé d'une équipe d'à peine 20 personnes dont le travail consiste à gérer les données de près de 50 pays mettant en œuvre l'ITIE et de 20 autres pays couverts par les activités de sensibilisation.

Jonas Moberg présente une mise à jour des tendances notables depuis la dernière réunion du Conseil d'administration, en relevant les éléments suivants :

- les développements dans les initiatives sur les données ouvertes, telles que les portails de données au Libéria, au Kazakhstan et aux États-Unis.
- Les initiatives de communication au Burkina Faso, avec la traduction des versions simplifiées de leur Rapport ITIE en six langues, en Indonésie, avec les bandes dessinées, et en Mauritanie, avec les nouveaux points focaux régionaux pour les activités de sensibilisation et les communications.
- Le fait que les coûts de mise en œuvre de l'ITIE augmentent. En Sierra Leone, le coût de la mise en œuvre s'élève à 900 000 dollars US par an, sans compter les coûts de personnel. Au Libéria, le coût de la mise en œuvre s'élève à 1,6 million de dollars US. Au niveau mondial, le coût total de l'ITIE est à présent tout juste inférieur à 50 millions de dollars US par an, en grande partie sans compter les coûts de personnel. Il note que l'intégration du processus ITIE dans un but d'efficacité est donc également sensée.
- L'attention des membres du Conseil d'administration est attirée sur l'emploi du temps chargé du Secrétariat international lui-même. Les 300 pages de documents fournies par ce dernier témoignent du travail acharné réalisé tous les jours, et attestent du savoir technique et de l'expertise qui existent au sein du Secrétariat international.
- Des séminaires de formation régionaux ont eu lieu à Accra, à Istanbul et à Manille.

30-2-A Discussion du document du Conseil d'administration 30-2-A Rapport d'avancement de la mise en œuvre avril-septembre 2015.

Jonas Moberg souligne les difficultés rencontrées par certains pays mettant en œuvre l'ITIE. Il rappelle aux membres du Conseil d'administration la nouvelle section des points forts du rapport d'avancement de la mise en œuvre, en soulignant notamment le référentiel de données en ligne de la Sierra Leone, et de l'approche thématique des rapports annuels d'activité. Jonas Moberg mentionne la réunion des représentants des pays mettant en œuvre l'ITIE qui s'est tenue la veille.

Alan McLean fait remarquer que la recommandation du Comité de Mise en œuvre, selon laquelle il faut

mettre davantage l'accent sur la qualité des rapports annuels d'activité, semble avoir été mise en œuvre sans l'approbation du Conseil d'administration par le biais de l'intégration de cette question dans l'approche thématique. Le Secrétariat explique que cette question est toujours en cours de discussion au sein du Comité de Mise en œuvre et qu'aucune recommandation n'a encore été soumise au Conseil d'administration. L'approche thématique est principalement une tentative d'attirer l'attention du Conseil d'administration sur le travail réalisé par les pays mettant en œuvre l'ITIE sur les rapports annuels d'activité et de dégager les enseignements utiles, ainsi que les limitations de ces rapports. Toute recommandation future du Comité portera très probablement sur une orientation améliorée.

Un débat a lieu à l'effet de savoir si la classification par couleur verte/orange/rouge au sein du rapport d'avancement de la mise en œuvre est appropriée et si les critères employés sont cohérents et clairs. Alan McLean réclame des directives plus marquées capables d'aider les membres du Conseil d'administration à savoir comment agir dans les pays confrontés à des difficultés.

Le collège des pays mettant en œuvre l'ITIE demande à recevoir des exemplaires du rapport d'avancement de la mise en œuvre afin d'y jeter un œil pour voir comment le Secrétariat a considéré l'état de leur mise en œuvre. La préoccupation que cela ferait du rapport d'avancement de la mise en œuvre un document public est soulevée. Cependant, à l'instar des autres collèges, les représentants des pays mettant en œuvre l'ITIE siégeant au Conseil d'administration seront bien entendu invités à faire part à l'ensemble de leur collège de tout problème soulevé dans le rapport d'avancement de la mise en œuvre, afin de recueillir des retours et des contributions avant les réunions du Conseil d'administration.

Marinke Van Riet soulève le problème des défis liés à la mise en œuvre en Azerbaïdjan et en République centrafricaine (RCA). Concernant l'Azerbaïdjan, elle demande un rapport sur la visite de la présidente en Azerbaïdjan, y compris sur une lettre qui avait préalablement été envoyée par le collège de la société civile. Elle propose qu'une autre séance ait lieu afin de permettre au Conseil d'administration de discuter de l'avancement des mesures correctives avant sa réunion à Kiev. Shahmar Movsumov rapporte une déclaration soumise par la Coalition d'ONG azéries.

Clare Short répond qu'aucune décision concernant l'Azerbaïdjan n'est prévue au cours de cette réunion du Conseil d'administration et que l'avancement de la mise en œuvre des mesures correctives sera pleinement débattu par le Conseil en avril 2016. Dyveke Rogan et la présidente donnent des nouvelles de leur récent voyage en Azerbaïdjan, au cours duquel elles ont rencontré le Président Ilham Aliyev, la coalition de la société civile, le Groupe multipartite et des représentants de la communauté internationale.

Dyveke rapporte qu'au cours de la réunion avec le Président Aliyev, une discussion franche a eu lieu sur les mesures correctives et les difficultés rencontrées par les organisations de la société civile. Bien que la présidente fasse remarquer que l'ITIE n'est pas une organisation de promotion des droits de l'homme, la Norme ITIE comprend l'exigence absolue que la société civile dispose d'une liberté de participation suffisante.

La présidente fait remarquer au Conseil d'administration que le test consistera à voir si les mesures correctives ont été menées à bien d'ici avril 2016. Gubad Ibadoghlu a tenté d'informer le Conseil d'administration des mesures dont il a été l'objet suite à son engagement au Conseil d'administration mais il n'a pas pu terminer sa déclaration. Clare rappelle que tout nouveau problème qui se présentera sera étudié par le Comité de Réponse Rapide.

Marinke Van Riet fait état des préoccupations de la société civile à propos de la République centrafricaine, qui a été suspendue depuis avril 2013, sans aucun avancement dans la mise en œuvre de l'ITIE, et des préoccupations concernant la légitimité et la crédibilité de la société civile dans le Groupe multipartite compte tenu de son implication dans le gouvernement de transition. Bady Baldé note les deux demandes de levée de la suspension de la RCA, qui ont toutes les deux été refusées par le Conseil d'administration. Du fait de l'Exigence 1.7 (b) sur la suspension en raison d'instabilité politique ou de conflit, il fait remarquer que la suspension n'est assortie d'aucune limite de temps. Le Conseil d'administration convient que le Comité de Mise en œuvre discutera de la suspension de manière plus détaillée.

Daniel Kaufmann fait part de ses préoccupations concernant la mise à jour du rapport d'avancement de la mise en œuvre dans le cadre du processus de l'ITIE-États-Unis, en particulier le fait que des entreprises des

États-Unis siégeant au Conseil d'administration de l'ITIE ne font pas de déclaration à l'ITIE-États-Unis. Daniel Kaufman note que, bien que le Conseil d'administration devrait saluer l'ITIE-États-Unis pour tous ses accomplissements et pour les informations utiles que le processus produit, non seulement l'absence de déclaration est décevante pour les parties prenantes aux États-Unis, mais cela donne à penser, à tort, que l'ITIE est une initiative menée par l'hémisphère nord. Il est noté que dans d'autres pays mettant en œuvre l'ITIE, par exemple la Colombie, les mêmes problèmes surgissent. La présidente demande que les membres du Conseil d'administration représentant le collège des entreprises donnent l'assurance que le problème et ses implications sont en cours de considération et seront discutés au sein du collège. Daniel Kaufman fait également part des principales préoccupations concernant la gouvernance du Groupe multipartite au Guatemala, notamment concernant la sélection des représentants de la société civile, qui rend impossible l'implication de certaines des principales OSC dans le processus ITIE. Le Secrétariat international de l'ITIE indique qu'il prévoit de se rendre prochainement au Guatemala et qu'il transmettra ces préoccupations au Groupe multipartite.

Jean-Claude Katende s'enquiert des progrès constatés en Éthiopie justifiant le passage du statut d'évaluation de l'Éthiopie d'orange à vert, compte tenu des préoccupations portant sur la participation de l'OSC. Eddie Rich note que la préparation du Rapport ITIE est en bonne voie et qu'une loi ITIE en cours de discussion devrait protéger l'espace de la société civile au sein du processus ITIE.

Le Conseil d'administration discute de la dissolution du Groupe multipartite de l'ITIE Nigéria, en mentionnant que les nominations au cabinet ministériel n'ont pas encore été annoncées. Faith Nwadishi observe que l'absence de Groupe multipartite pendant six mois remet en question la légitimité de la mise en œuvre de l'ITIE au Nigéria. Le Conseil d'administration décide que le Secrétariat international écrira une lettre au Président, en en soumettant une copie au vice-président, pour demander des précisions sur la date à laquelle le Groupe multipartite sera formé.

Actions

- Le Comité de Mise en œuvre discutera de la suspension de la RCA de manière plus détaillée.
- Le collège des entreprises considérera le problème et les implications soulevés par le fait que certaines entreprises soutenant l'ITIE ne font pas de déclaration dans les pays mettant en œuvre l'ITIE, tels que la Colombie et les États-Unis.
- Le Secrétariat international écrira une lettre au Président nigérien, en en soumettant une copie au vice-président, demandant des précisions sur la date à laquelle le Groupe multipartite sera formé.

30-2-B Discussion du document du Conseil d'administration 30-2-B État des lieux de la sensibilisation - avril-septembre 2015

Alan McLean s'enquiert des besoins financiers et en ressources humaines pour les efforts de sensibilisation. Jonas Moberg répond que des ressources limitées ont été allouées par le Secrétariat international à ces efforts. Il rappelle aux membres du Conseil d'administration que le Comité de Mise en œuvre est chargé d'élaborer une politique sur la manière de traiter les petits États dotés d'un potentiel limité en activités extractives. Bien qu'elle ne concerne principalement que les pays déjà mettant en œuvre l'ITIE, cette politique pourrait inclure l'examen de critères d'admission des pays recherchant une adhésion en tant que candidats à l'ITIE.

En réponse à une question sur les progrès au Kenya suite à l'engagement du pays à mettre en œuvre l'ITIE, il est noté que le Président Uhuru Kenyatta a été invité à participer à la 7^e Conférence mondiale de l'ITIE, mais qu'aucune réponse n'a encore été reçue.

Shahmar Movsumov soulève le problème des efforts de sensibilisation en Arménie, affirmant que l'Arménie n'est pas un pays riche en ressources naturelles et qu'elle a été impliquée dans un conflit, et indique que cela constitue une menace pour la marque ITIE. Il observe que l'admission potentielle de l'Arménie en tant que pays candidat à l'ITIE aura de sérieuses implications sur l'engagement de l'Azerbaïdjan envers l'ITIE et que cela compromettra sa légitimité, ce qui conduira ensuite l'Azerbaïdjan à abandonner l'Initiative. Gubad Ibadoglu ajoute que la société civile en Azerbaïdjan partage cette opinion.

Clare Short propose que le Comité de Mise en œuvre considère le problème de la déclaration ITIE dans le cas des industries extractives opérant sur des territoires touchés par des conflits, ce qui pourrait avoir des conséquences en vertu du droit international.

Michel Okoko note les progrès des efforts fournis par le Gabon et la Guinée équatoriale pour adhérer à l'ITIE. Marinke van Riet fait état de l'élaboration d'une feuille de route de la société civile en Guinée équatoriale visant à développer un espace propice à la participation de la société civile à l'ITIE. Elle appelle les pays mettant en œuvre l'ITIE à apporter leur aide au gouvernement de Guinée équatoriale.

Actions

- Le Comité de Mise en œuvre doit considérer le problème de la déclaration ITIE dans les territoires touchés par des conflits et des implications potentielles en vertu du droit international.

30-3 Rapport de la Banque mondiale, y compris les transitions vers le programme EGPS

Le Conseil d'administration souhaite la bienvenue à Charles Feinstein, directeur du programme de soutien programmatique mondial aux industries extractives (Energy and Extractives Global Practice - EGPS) à la Banque mondiale. Celui-ci présente les accords de transition du Fonds fiduciaire multi-donateurs ITIE, qui sera clôturé fin 2015, vers le Fonds fiduciaire de soutien programmatique mondial aux industries extractives (EGPS). Il est rappelé aux membres du Conseil d'administration que la Banque mondiale a aidé plus de 50 pays à rejoindre l'ITIE et a appuyé le travail supplémentaire lié aux industries extractives financé par le biais du Fonds d'aide technique aux industries extractives (EI-TAF).

Charles Feinstein prend note de l'examen de gouvernance, constatant qu'il faudrait que le décaissement se fasse plus rapidement, donc l'EGPS recherchera un décaissement plus rapide des subventions sur des périodes plus longues. Un nouveau comité de pilotage de l'EGPS a été établi et la première réunion a eu lieu le 22 octobre.

Il fait remarquer que le soutien envers l'ITIE continuera à représenter un élément important du travail de la Banque mondiale, bien que la priorité du financement de l'EGPS sera transférée de la phase de démarrage de l'ITIE à la pérennité de cette dernière, en vue d'accroître l'appropriation par les pays et l'exigence d'informations ITIE par les citoyens. Cela comprendra le soutien à l'intégration de la déclaration ITIE, une priorité sur la qualité, la comparabilité et l'utilisation des données. Il est fait remarquer que les fonds de l'EGPS continueront d'être disponibles dans le cadre du soutien aux OSC.

Charles Feinstein observe que le financement de l'EGPS envers l'ITIE est encore quelque peu limité et que le Comité de Pilotage doit prendre des décisions difficiles. La Banque mondiale demande l'assistance des membres du Conseil d'administration pour encourager les donateurs à contribuer à l'EGPS, tout en remerciant les trois premiers donateurs : l'Australie, la Norvège et la Suisse. Il est noté que le premier objectif de collecte de fonds pour l'EGPS sera de 20 millions de dollars US. Les fonds seront particulièrement limités en janvier 2016, et la Banque mondiale est en étroite relation avec le Secrétariat international concernant les plans de transition.

La Banque mondiale convient qu'il est nécessaire de partager les plans de travail et les budgets de l'EGPS à l'issue de la première réunion du comité de pilotage de l'EGPS, dont le procès-verbal sera également diffusé.

Michel Okoko demande si le financement octroyé à l'EGPS sera ouvert à tous les pays, y compris les pays mettant en œuvre l'ITIE. Il est noté que les contributions de tous les pays seront les bienvenues, de même que celles du secteur privé.

Actions

- La Banque mondiale doit transmettre le plan de travail et le budget de l'EGPS au Conseil d'administration, y compris le procès-verbal de la première réunion de l'EGPS du jeudi 22 octobre.

- Les membres du Conseil d'administration devront aider la Banque mondiale à encourager les donateurs à contribuer à l'EGPS.

30-5 Rapport commun des Comités de Mise en œuvre et de Validation – Document du Conseil d'administration 30-5 Opportunités de renforcement de la Validation ITIE, y compris les réponses de la consultation sur la Validation

Le Conseil d'administration fait remarquer qu'il y a eu 48 soumissions, représentant plus de 300 parties prenantes, en réponse à la consultation sur la Validation. Le document préparé par le Secrétariat s'est efforcé de refléter ces soumissions.

Les membres du Conseil d'administration représentant les pays mettant en œuvre l'ITIE affirment qu'il est nécessaire de réviser le modèle de Validation et que le calendrier actuel des Validations doit être reporté jusqu'à ce que ces changements soient convenus. Michel Okoko présente la synthèse d'un rapport sur une réunion d'environ 14 pays à Malabo. IL a ensuite distribué des exemplaires papier du rapport en français aux membres du Conseil d'administration présents autour de la table..

Celui-ci écoute deux représentants des pays mettant en œuvre l'ITIE parler des opinions exprimées lors de la réunion des Coordinateurs Nationaux qui s'est déroulée la veille. Gay Ordenes, Coordinatrice Nationale de l'ITIE Philippines, fait remarquer que leur intention n'est pas de diluer la Norme, mais plutôt de reconnaître que, pour certains pays, satisfaire les exigences est un processus de longue haleine. Parallèlement, les pays qui vont au-delà de la Norme pour résoudre les problèmes importants par rapport à leur contexte méritent d'être félicités. Dorina Conari, Coordinatrice Nationale de l'ITIE Albanie, fait remarquer le grand potentiel du processus ITIE à mettre en exergue le point de départ de chaque pays et la direction des progrès en matière de gouvernance des secteurs extractifs. Elle partage la vision d'un processus qui apporte une plus grande reconnaissance et davantage de progrès incitatifs dans la gouvernance du secteur.

Les membres du Conseil d'administration représentant les organisations de la société civile, y compris dans les pays de mise en œuvre, soutiennent que les changements proposés ont des implications importantes pour la mise en œuvre de la Norme, et soulignent plusieurs préoccupations majeures :

- Que certaines des propositions constituent des changements fondamentaux de la Norme, alors que le Conseil d'administration a convenu qu'aucun de ces changements ne surviendra avant la mise en place d'un nouveau Conseil d'administration. Bien qu'une articulation optimisée des résultats de la Validation soit souhaitable pour encourager et reconnaître les progrès, des changements de la méthode de mesure de la conformité et l'abandon du système de conformité/non-conformité ainsi que le principe d'appliquer des conséquences aux cas de non-conformité auront des répercussions substantielles sur la Norme.
- Les propositions auraient des implications d'importance pour la fonction responsabilité de l'ITIE. La suppression du système de conformité/non-conformité et la suppression ou l'allègement des conséquences en cas de non-conformité des gouvernements et des entreprises réduiront considérablement les moyens dont dispose la société civile pour remplir son rôle en matière de redevabilité et compromettront les encouragements pour les autres pays en matière de conformité.
- Que le processus par lequel les propositions relatives à la Validation ont été élaborées a été inefficace et qu'il s'appuyait sur des éléments factuels fournis. Il est inapproprié de proroger les Validations dans l'attente d'un accord, car cela revient à devancer la décision du Conseil d'administration en matière de Validation. Les Validations doivent se poursuivre comme prévu. Pour terminer ils ont rappelé au Conseil d'administration que la société civile dans tous les pays de mise en œuvre mettent en œuvre la Norme ITIE et travaillent en collaboration étroite avec les entreprises et les gouvernements afin d'aider leur pays à réussir la Validation.

Stuart Brooks observe qu'il semble y avoir un soutien en faveur d'une carte d'évaluation à l'image de ce qui est décrit à la p.12 mais sans les notes chiffrées. Il affirme que le principal problème semble être les délais énoncés dans la Norme pour atteindre la conformité (à savoir 2 ans et demi après l'admission ; s'il n'est pas conforme, le pays dispose de 12 mois pour mettre en œuvre les mesures correctives, faute de quoi il sera suspendu). Plutôt qu'un délai fixe de 12 mois pour mettre en œuvre les mesures correctives, il propose que le

délai soit décidé par le Conseil d'administration en fonction de la nature et de l'étendue des mesures correctives et des circonstances locales. Un dispositif de protection pourrait être mis en place en matière de délais pour permettre la prise de mesures correctives liées aux exigences fondamentales, telles que la participation de la société civile. Il propose également que la collecte des données soit effectuée par le Secrétariat. La qualité des résultats peut être garantie par un Validateur externe et, le cas échéant, ce dernier pourrait également être chargé de proposer des mesures correctives assorties de délais appropriés.

Mark Pearson fait remarquer que les directives sur les délais pour mener à bien les mesures correctives et la nomenclature nécessiteront une considération plus approfondie.

Inma Montero-Luque propose que les options concernant l'établissement d'une unité de Validation indépendante au sein du secrétariat soient considérées en même temps que les autres options concernant les personnes à même de réaliser les Validations.

Un consensus se dessine à propos des éléments suivants :

1. Il n'y aura aucun changement à ce qu'il convient de faire pour atteindre la conformité aux exigences actuelles.
2. la Validation doit évaluer la conformité aux exigences de la même manière qu'elle l'a fait jusqu'à présent.
3. la Validation doit récompenser les efforts qui vont au-delà des exigences, ainsi que la direction des progrès, mais ne pas avoir d'implications sur la conformité d'un pays.
4. un rapport narratif contenant les résultats de la Validation sera préparé, comme c'était le cas jusqu'à présent. Les résultats seront exprimés dans une carte d'évaluation à l'image de ce qui est décrit à la p. 12, mais la note chiffrée ne s'appliquera pas.
5. certains changements dans la durée requise pour atteindre la conformité pourraient être éventuellement considérés.
6. Il est nécessaire d'aborder le coût des Validations.

Il n'existe aucun consensus sur les éléments suivants :

7. changer les conséquences d'une conformité non atteinte.
8. qui doit effectuer la Validation.

Le jour suivant, le Conseil d'administration discute de la proposition diffusée la veille. Celle-ci s'articule en deux parties.

La première partie est constituée des Termes de Référence (TdR) proposés pour un groupe de travail chargé de continuer à perfectionner le modèle de Validation et de faire rapport aux Comités de Mise en œuvre et de Validation. La deuxième partie contient une suggestion de la manière de traiter les pays ayant une échéance en 2015 et au premier trimestre de 2016.

Concernant le groupe de travail, les représentants de la société civile font état de leur consensus général vis-à-vis des quatre premiers éléments des TdR proposés pour celui-ci, avec des réserves, et ils se mettent également d'accord pour discuter des délais pour atteindre la conformité. Bien que les représentants de la société civile soulèvent des préoccupations à propos de la carte de notation, étant donné que le système proposé signifierait qu'un pays pourrait obtenir la moitié du score nécessaire à la conformité tout en restant un pays de mise en œuvre, mettre en œuvre des mesures correctives et être évalué à nouveau seulement 2 ans et demi plus tard. Certains pays soutenant l'ITIE ainsi que des investisseurs sont en faveur de la carte de notation chiffrée. Les pays mettant en œuvre l'ITIE sont globalement d'accord avec les TdR proposés, mis à part l'élément n° 2, en soulignant qu'ils souhaitent que le Conseil d'administration s'engage à perfectionner les Validations.

Concernant la deuxième partie portant sur la manière de traiter les prochaines Validations, les pays mettant en œuvre l'ITIE font remarquer que, tant que le Conseil d'administration ne se sera pas mis d'accord sur le perfectionnement des Validations, elles doivent toutes être arrêtées, une position contestée par les représentants de la société civile qui arguent du fait que les Validations doivent être effectuées avec un effet immédiat. Jonas Moberg souligne le délai très court de trois semaines avant la finalisation des documents de la 31^e réunion du Conseil d'administration.

Il rappelle au Conseil d'administration la disponibilité du financement pour ces Validations pilotes proposées en vertu des procédures afférentes aux projets pilotes. Les pays mettant en œuvre l'ITIE acceptent la mise en œuvre du projet pilote regroupant les cinq pays ayant des échéances de Validation en 2015, aussi longtemps que ce projet n'ait pas d'incidence sur le statut de ces pays. Les pays soutenant l'ITIE appuient la position des pays mettant en œuvre l'ITIE. Jonas Moberg explique que rien ne peut être décidé à propos des Validations pilotes tant que le Conseil d'administration n'aura pas convenu des procédures pour perfectionner la Validation. La société civile convient que les Validations pilotes peuvent être mises en œuvre pour les cinq pays, à partir du moment où les Validations officielles de ces pays, ainsi que celles des six pays devant débiter la Validation au premier trimestre 2016, démarreront toutes immédiatement après la réunion à Kiev.

En fonction de la discussion du Conseil d'administration et des modifications apportées aux propositions, il est convenu qu'un groupe de travail sera établi pour poursuivre le travail sur le perfectionnement de la Validation, qui fera rapport aux Comités de Mise en œuvre et de Validation. Les TdR du groupe de travail consisteront à élaborer plus avant la proposition suivante :

1. il n'y aura aucun changement à propos de ce qu'il faut faire pour atteindre la conformité aux exigences actuelles.
2. la Validation doit évaluer la conformité aux exigences conformément aux TdR actuels des Validateurs.
3. la Validation doit récompenser les efforts qui vont au-delà des exigences, ainsi que la direction des progrès, mais dans le cas des cinq Validations pilotes, ne pas avoir d'implications sur la conformité d'un pays.
4. un rapport narratif contenant les résultats de la Validation sera préparé, comme c'était le cas jusqu'à présent. Les résultats seront exprimés dans une carte d'évaluation à l'image de ce qui est décrit à la p. 12 du document du Conseil d'administration. Bien que différents modèles puissent être mis à l'essai, l'application d'une notation chiffrée suscite à la fois un soutien et des objections.
5. certains changements dans la durée requise pour atteindre la conformité peuvent être potentiellement considérés.
6. la nécessité d'aborder le coût des Validations et des personnes devant effectuer ces dernières.

Parallèlement, il est également convenu que les procédures de Validation feront l'objet d'une mise à l'essai. Il est convenu que les cinq Validations prévues pour 2015 (Îles Salomon, Ghana, Mongolie, Sao Tomé-et-Principe et Timor-Leste) commenceront immédiatement en tant que projets pilotes, en combinant les examens du secrétariat et l'assurance qualité par un Validateur indépendant. La collecte des données et les consultations des parties prenantes seront effectuées par le Secrétariat en appliquant les Termes de Référence des Validateurs, les résultats étant examinés par une tierce partie extérieure (Validateur) qui rendra compte au Conseil d'administration par l'intermédiaire du Comité de Validation.

Les conclusions seront présentées sous le format préparé par le groupe de travail, pour considération par le Conseil d'administration à Kiev. Les résultats viseront à faciliter les discussions du Conseil d'administration sur le perfectionnement du système de Validation. Lorsqu'il est constaté que des pays ne sont pas conformes aux Validations pilotes, différentes options de délais pour mener à bien les mesures correctives proposées par le groupe de travail pourraient être considérées dans le but de guider le travail du Conseil d'administration sur les perfectionnements. Les résultats des Validations pilotes n'auront pas d'implications sur le statut des pays. Les Validations officielles de ces cinq pays débiteront après la réunion à Kiev. Mark Pearson note que le projet pilote servira les intérêts de tous les membres du Conseil d'administration, par la génération des

éléments qui démontrent si les pays mettant en œuvre l'ITIE sont conformes à la Norme en vertu de l'approche à la Validation existante, sans pénalité, par une mise à l'épreuve du concept des Validations menées par le Secrétariat à un coût considérablement réduit en période de contraintes fiscales, et par l'évaluation de nouvelles approches à la Validation, y compris la carte de notation chiffrée.

Enfin, pour les Validations officielles qui devraient débiter au 1er janvier 2016 (Kirghizistan, Libéria, Niger, Nigéria, Norvège, Tadjikistan + les cinq pays pilotes), deux possibilités sont discutées :

1. Appliquer la procédure décrite ci-dessus (une combinaison d'examens du Secrétariat + vérification par des Validateurs externes). Le coût anticipé s'élèvera à 110 000 dollars US pour onze Validations, à l'exception des coûts de personnel en temps et de traduction.
2. Recruter un Validateur externe selon les règles de passation des marchés de la Banque mondiale et de l'exigence de la Norme ITIE, à savoir par le biais d'un processus d'appel d'offres concurrentiel. Le coût anticipé sera de 75 000 dollars US pour les 11 Validations (425 000 USD), à l'exception des coûts de traduction.

Sous réserve de l'approbation immédiate du Conseil d'administration, les Validations, utilisant l'une ou l'autre approche, commenceront au 1^{er} janvier 2016. Au cas où le Conseil d'administration convenait à Kiev d'une méthodologie de Validation révisée, celle-ci s'appliquera également aux Validations débutant au 1^{er} janvier 2016. Etant donné les contraintes de temps, le Conseil d'administration n'a cependant pas eu la possibilité de discuter de ces options, aucun accord n'a donc pu être trouvé à Berne sur la méthode à appliquer aux Validations devant débiter le 1^{er} janvier 2016.

Actions

- Un groupe de travail sera établi pour considérer les perfectionnements au système de Validation conformément aux TdR convenus.
- Le Secrétariat international lancera les Validations pilotes des cinq pays (Îles Salomon, Ghana, Mongolie, Sao Tomé-et-Principe et Timor-Leste).
- Le Secrétariat international organisera le recrutement des services de vérification documentaire d'une tierce partie externe (Validateur) pour garantir la qualité des conclusions des Validations pilotes et en faire rapport au Comité de Validation.

Le Secrétariat international lancera des procédures pour la conduite des Validations des pays menant des Validations pilotes, immédiatement après la réunion à Kiev.

30-6 Rapport du Comité de Gouvernance

Alan McLean présente l'examen de gouvernance en faisant remarquer que, depuis la 29^e réunion du Conseil d'administration, le travail du Comité de Gouvernance se concentre presque exclusivement sur cet examen. Il observe que le Comité de Gouvernance n'est pas parvenu à un consensus sur les conclusions de l'examen, mais considère celui-ci comme une base de discussion.

Sefton Darby, consultant principal, fait une synthèse de l'examen de gouvernance, de ses conclusions et des principales recommandations. Bien que des discussions de groupes soient prévues, le Conseil d'administration convient d'organiser des discussions en séance plénière. La séance de questions-réponses suivante porte sur les opinions à propos des deux questions les plus sensibles en termes de délais :

- la proposition d'accroître la représentation des pays mettant en œuvre l'ITIE au sein du Conseil d'administration.
- la proposition de créer un poste de président adjoint.

Concernant la première question, les pays mettant en œuvre l'ITIE défendent la proposition de créer deux sièges en plus pour leur collège. Cette proposition n'est pas appuyée par les autres collèges. Un grand nombre de membres se prononcent contre la création de sièges supplémentaires et quelques-uns

affirment qu'il devrait y avoir des sièges supplémentaires pour la société civile, puisqu'elle fait aussi partie des acteurs de la mise en œuvre. David Diamond a indiqué que les investisseurs étaient opposés à ceci, notant qu'un Conseil d'administration élargi ne représenterait pas la bonne gouvernance et n'augmenterait vraisemblablement pas l'efficacité des travaux dans l'ensemble. La participation des pays de mise en œuvre n'augmenterait pas automatiquement non plus.

Cependant certains membres du Conseil d'administration soutiennent l'idée d'un siège supplémentaire pour le sous-collège des pays de mise en œuvre et il a été noté qu'ils procéderaient aux nominations sur base de cette hypothèse. Ils mettraient également en place un groupe de travail afin d'étudier des procédures améliorées pour la qualité de la représentation. Il est mentionné que cela aura des implications sur les procédures de vote énoncées dans les statuts de l'association. D'autres questions ont été évoquées pour réflexion par le Comité de Gouvernance comme une introduction aux travaux du Conseil d'administration, une meilleure participation aux réunions de Comités, des sanctions en cas d'absence ainsi que des examens réguliers de la performance du Conseil d'administration.

La majorité des membres du Conseil d'administration qui s'exprime ne se prononce pas en faveur de la création d'un poste de président adjoint. Alan McLean propose que des instructions soient données au Comité des Nominations à l'effet que le profil d'un nouveau président qui guide leurs recherches ne doit pas être modifié. Marinke van Riet propose que chaque collège puisse nommer un président adjoint, qui siègera au nouveau Comité de Gestion et de Supervision proposé. Les pays soutenant l'ITIE proposent également l'identification d'un point de contact pour chaque collège, afin que la coordination et l'efficacité soient améliorées.

Alan McLean conclut en faisant remarquer que, en vue de la 31^e réunion du Conseil d'administration, le Comité de Gouvernance examinera toutes les recommandations soumises dans l'examen de la gouvernance pour formuler des propositions, y compris la suggestion d'un siège supplémentaire pour les pays mettant en œuvre l'ITIE, mais n'avancera pas de proposition de créer le poste de président adjoint. Le Comité de Gouvernance considérera la manière de mettre en avant les autres recommandations de l'examen de gouvernance.

Actions

- En vue de la 31^e réunion du Conseil d'administration, le Comité de Gouvernance formulera une proposition à l'effet qu'un siège à part entière et un siège de suppléant pour les pays mettant en œuvre l'ITIE soient créés.
- Le Comité de Gouvernance considérera la manière de mettre en avant les autres recommandations de l'examen de gouvernance. Le Comité de Gouvernance fera des recommandations officielles au Conseil d'administration lors de la 31^e réunion de celui-ci.

30-4 Rapport du Comité de Mise en œuvre

30-4-A Modifications de la Norme ITIE

Dyveke Rogan présente le document du Conseil d'administration 30-4-A sur les modifications de la Norme ITIE. Les modifications proposées sont fondées sur les premiers enseignements tirés de la mise en œuvre de la Norme ITIE. Bien que le Comité de Mise en œuvre ait discuté des propositions contenues dans ce document et convenu de les soumettre au Conseil d'administration de l'ITIE, aucun consensus n'a été atteint au sein du Comité pour soutenir l'ensemble des propositions. Il est proposé que le Conseil d'administration considère chacune des propositions contenues dans le document et se mette d'accord pour savoir s'il faut les faire avancer ou non. La prochaine mesure proposée sera d'expliquer les modifications convenues dans une Norme révisée pour une adoption de principe par le Conseil d'administration lors de sa 31^e réunion. Une consultation publique sur les propositions émises avec les pays mettant en œuvre l'ITIE et les autres parties prenantes aura lieu.

Sam Bartlett présente l'Annexe A sur les divulgations intégrées. Il est proposé que les dispositions de la Norme ITIE liées à la déclaration ITIE soient révisées de manière à permettre aux pays de se référer directement aux informations publiques existantes sur le secteur extractif lorsqu'elles sont disponibles, exhaustives, fiables et cohérentes avec les exigences de la Norme ITIE (Exigences 3, 4 et 5). Lorsque les informations ne sont pas divulguées dans le Rapport ITIE même, il sera nécessaire que les Groupes multipartites veillent à ce que le Rapport ITIE contienne des détails sur la manière d'accéder à ces informations.

Les représentants des pays mettant en œuvre l'ITIE expriment leur objection aux modifications qui, selon eux, aboutiraient à l'imposition d'exigences supplémentaires pour les pays. Les représentants de la société civile appuient fermement bon nombre des modifications proposées, observant que des clarifications qui aident à faire passer les processus ITIE de déclarations cloisonnées et obsolètes à des mécanismes réguliers et pertinents de transparence et de redevabilité sont essentielles. Ils expriment également leur inquiétude concernant certaines propositions. Michel Okoko ajoute que, suite aux deux récentes réunions des Coordinateurs Nationaux africains, le collège refuse de discuter du problème des indemnités quotidiennes contenues dans l'Exigence 1.3.g.vi.

Jonas Moberg fait remarquer qu'un groupe de travail a été établi au sein du Comité de Mise en œuvre, dont la mission consistera à examiner les perfectionnements proposés à la Norme de manière plus approfondie et à soumettre une nouvelle version au Conseil d'administration à Kiev par l'intermédiaire du Comité de Mise en œuvre. Mentionnant les délais serrés, il ajoute que le groupe de travail demandera aux parties prenantes d'apporter rapidement leur contribution, afin qu'un ensemble de propositions puisse être présenté lors de la 31^e réunion du Conseil d'administration de l'ITIE à Kiev.

- Un groupe de travail devra expliquer les perfectionnements convenus dans une Norme révisée, pour adoption de principe par le Conseil d'administration lors de sa 31^e réunion.
- Une consultation publique aura lieu à propos des propositions émises avec les pays mettant en œuvre l'ITIE et les autres parties prenantes.

30-4-B Évaluation du projet pilote sur la propriété réelle

Dyveke Rogan présente le document du Conseil d'administration 30-4-B. La première partie aborde les options proposées par le Secrétariat en matière de révision des dispositions sur la propriété réelle. L'option 1 serait de rendre obligatoire la divulgation de la propriété réelle. L'option 2 consisterait à obliger les pays mettant en œuvre l'ITIE à demander aux entreprises de fournir des informations sur la propriété réelle. Le fait de ne pas fournir ces informations serait documenté, mais ne serait pas une cause de non-conformité. L'option 3 maintient la recommandation actuelle selon laquelle les pays doivent prendre en compte la propriété réelle, mais exige du Groupe multipartite qu'il documente sa décision et exige la divulgation de la propriété juridique. Il est suggéré par le Secrétariat que toute révision apportée aux

exigences actuelles sur la propriété réelle soit adoptée lors de la Conférence mondiale à Lima en février 2016, de même que les autres modifications relatives à la Norme ITIE. La seconde partie concerne le rapport d'évaluation du projet-pilote sur la propriété réelle et définit les défis, les bonnes pratiques et les enseignements tirés de deux années de divulgations de la propriété réelle dans le cadre de ce projet-pilote.

Les représentants de la société civile attestent de la faisabilité du projet pilote en indiquant que des résultats positifs ont été obtenus en RDC, et ils appellent à la révision de l'Exigence 3.11 de manière à rendre obligatoire la divulgation de la propriété réelle, et ils appuient l'option 1. Les représentants des pays mettant en œuvre l'ITIE font remarquer que les résultats du projet pilote sur la propriété réelle soulignent les difficultés pour les pays de respecter la divulgation de la propriété réelle et soutiennent l'option 3. Les investisseurs affirment leur soutien envers l'option 2. Les représentants des pays soutenant l'ITIE font remarquer les difficultés potentielles pour la Validation que poserait le renforcement des exigences de divulgation de la propriété réelle, ainsi que le fardeau imposé aux pays mettant en œuvre l'ITIE. Certains d'entre eux soutiennent l'option 2, alors que d'autres préfèrent l'option 3, avec la possibilité d'une nouvelle échéance pour en faire une exigence.

Actions

- Le groupe de travail sur les modifications de la Norme ITIE doit considérer les options concernant la révision de l'Exigence 3.11 sur la propriété réelle.
- Le groupe de travail doit faire des recommandations au Comité de Mise en œuvre, qui seront discutées lors de la 31^e réunion du Conseil d'administration.

30-4-C Mise à jour sur le projet pilote sur l'intégration du processus ITIE

Sam Bartlett fait état de l'intérêt manifeste de plusieurs secrétariats nationaux de l'ITIE et groupes multipartites à participer au projet pilote sur l'intégration du processus ITIE, et de plusieurs cas où l'évaluation proposée viendra compléter les études existantes et le suivi des recommandations découlant du rapportage ITIE. Le Secrétariat propose de commencer les travaux sur le projet pilote sur l'intégration du processus ITIE par la réalisation d'une étude au Timor-Leste qui débutera fin octobre. Cette étude sera menée par une équipe du Secrétariat international et de la Banque mondiale (avec des experts de plusieurs départements différents). Cela servira de mise à l'épreuve du modèle de Termes de Référence proposé et permettra de préciser les ressources requises pour mener d'autres projets pilotes. Si ce projet pilote est couronné de succès, la Banque mondiale indique qu'elle apportera un financement pour d'autres projets pilotes. Un calendrier révisé est proposé, y compris un bilan des progrès accomplis lors de la Conférence mondiale à Lima.

Alfredo Pires exprime l'intérêt manifeste du Timor-Leste à aller au-delà des exigences de l'ITIE, tout en soulignant l'importance de l'appropriation par le pays, des coûts et des délais réalistes.

Mesures :

- Le Secrétariat international doit poursuivre son soutien au projet pilote sur l'intégration du processus ITIE.

30-7 Rapport du Comité de Candidature et de Sensibilisation

Marinke Van Riet propose de présider le Comité de Candidature et de Sensibilisation jusqu'à la Conférence mondiale, remplaçant ainsi Pekka Hukka. Le Conseil d'administration accepte cette proposition.

Le Comité recommande que le Malawi soit accepté en tant que candidat à l'ITIE, pour devenir le 49^e pays mettant en œuvre l'ITIE. Le secteur extractif du Malawi est actuellement restreint et l'économie du pays repose sur l'agriculture. Le développement du secteur minier est devenu une priorité du gouvernement et l'objectif est que le secteur contribue à hauteur de 20 % au PIB d'ici 2020.

Le Conseil d'administration prend la décision suivante : « *Le Conseil d'administration de l'ITIE accepte le Malawi en tant que pays candidat à l'ITIE à compter du 22 octobre 2015. Conformément à la Norme ITIE, le*

Malawi est tenu de publier son premier Rapport ITIE dans un délai de 18 mois à compter de sa date d'admission en tant que candidat, à savoir d'ici le 22 avril 2017. Le pays est tenu de publier un rapport annuel d'activité pour 2015 d'ici le 1^{er} juillet 2016. La Validation débutera dans un délai de 2 ans et demi à compter de la date d'admission en tant que pays candidat (d'ici le 22 avril 2018) ».

Actions

- La présidente de l'ITIE doit écrire au Président du Malawi, S.E. Peter Mutharika, pour l'informer de la décision du Conseil d'administration acceptant le Malawi en tant que pays candidat à l'ITIE.

30-10 Rapport du Comité des Finances

Le Conseil d'administration se réjouit de la présence de Brynjar Wiersholm en tant que nouveau responsable des finances et des ressources humaines de l'ITIE.

30-10-A Document du Conseil d'administration sur les mises à jour financières, y compris les comptes préliminaires, les comptes pour la période janvier à juin et les prévisions 2015.

David Diamond présente le document du Conseil d'administration 30-10-A sur les mises à jour financières, y compris les comptes préliminaires, les comptes pour la période janvier à juin et les prévisions 2015. Principalement en raison d'un taux de change favorable entre le dollar américain (USD) et la couronne norvégienne (NOK), le Secrétariat anticipe d'équilibrer ses comptes en 2015, malgré un déficit de revenu de l'ordre de 500 000 dollars US.

Brynjar Wiersholm insiste sur le fait que le principe de financement volontaire rend la planification budgétaire difficile. Eddie souligne les difficultés de financement rencontrées par les entreprises et les pays soutenant l'ITIE. Il fait état de progrès encourageants concernant l'obtention de financement pour 2016, mais fait remarquer les difficultés potentielles de financement pour boucler l'année 2015.

Alan McLean met en avant la nécessité d'améliorer la durabilité de la structure de financement, en indiquant les efforts conjoints des Comités de Mise en œuvre et de Gouvernance dans ce sens. Laurel Green fait observer les difficultés de planification annuelle et demande à ce que les problèmes financiers soient abordés bien avant la fin des réunions du Conseil d'administration.

Marinke Van Riet propose l'établissement d'un groupe de travail pour examiner le financement, y compris la considération d'une formule de financement et/ou des frais d'adhésion.

Paulo De Sa note que le FFMD a accepté de financer le premier ensemble de Validations, mais que la Banque mondiale ne peut garantir le financement des futures Validations.

Actions

- Le Conseil d'administration doit considérer l'établissement d'un groupe de travail pour examiner le financement de l'ITIE.

30-10-B Document sur la réserve financière de l'ITIE

David Diamond présente le Document du Conseil d'administration 30-10-B sur la réserve financière de l'ITIE. Le Comité des Finances recommande au Conseil d'administration d'accroître légèrement le niveau de la réserve actuelle pour atteindre l'équivalent en NOK de 600 000 dollars US (par rapport au montant actuel de 500 000 dollars US), afin de prendre en compte l'augmentation des dettes liées à un surcroît des dépenses de personnel et de loyer. La proposition est de fixer la réserve à 4,8 millions NOK. Ce nouveau niveau ne serait pas atteint avant mars 2016. La raison de ce délai est de permettre en premier lieu la résolution des implications découlant des incertitudes financières de la nouvelle structure de financement des coûts de validation et de formation (l'EGPS de la Banque mondiale), ainsi que la résolution des difficultés de liquidités liées à la Conférence mondiale de février. Brynjar Wiersholm fait remarquer que la devise de la réserve financière est la couronne norvégienne, du fait que la plupart des dettes sont en NOK.

Actions

- Le Conseil d'administration approuve l'augmentation de la réserve financière de l'ITIE à 4,8 millions NOK d'ici le 31 mars 2016.

30-8 Rapport du Comité des Nominations

Il s'agit d'une séance à huis clos de Comité des Nominations. Stuart Brooks, qui préside ce comité, informe le Conseil d'administration des récents efforts du Comité et des prochaines mesures proposées.

30-9 Plan de travail 2016

La discussion sur le projet de plan de travail 2016 est reportée en raison de contraintes de temps. D'un point de vue procédural, David Diamond demande que, lors des prochaines réunions du Conseil d'administration, le plan de travail soit abordé en début de réunion.

Les commentaires seront sollicités par voie de circulaire avant la 31^e réunion du Conseil d'administration. La discussion sur le projet de plan de travail, qui a déjà été examiné par les Comités des Finances et de Gouvernance, est reportée à la 31^e réunion du Conseil d'administration à Kiev. Le plan de travail final sera ensuite convenu par voie de circulaire avant le 1^{er} janvier 2016.

Actions

- Le Secrétariat international doit inclure une invitation à la soumission de commentaires sur le plan de travail 2016 dans la prochaine circulaire du Conseil d'administration.

- La 31^e réunion du Conseil d'administration doit inclure une discussion du plan de travail 2016, le plan de travail final devant être convenu par voie de circulaire au cours de la dernière moitié de décembre 2015.

- L'ordre du jour de la 31^e réunion du Conseil d'administration doit inclure une discussion du plan de travail 2016 en début de réunion afin de s'assurer qu'il y aura suffisamment de temps pour la discussion.

30-11 Conférence mondiale 2016

Eddie Rich présente Lydia Kilpi, la directrice de Conférence, ainsi que Gisela Granado et Alex Gordy, les autres nouveaux membres du personnel. Il explique ensuite les raisons de l'organisation de la Conférence mondiale et de l'Expo nationale, en insistant sur son effet catalyseur notamment sur la mise en œuvre des pays. Il fait remarquer que ce processus est en bonne voie, mais qu'il existe des défis importants, notamment dans la gestion du lieu de conférence et des processus politiques au Pérou. Eddie souligne le déficit en financement malgré un processus actif de collecte de fonds, y compris auprès du secteur privé. Il remercie l'Union européenne, la Banque mondiale et les gouvernements canadien, allemand et britannique pour le financement reçu jusqu'à présent, en réitérant son plaidoyer en faveur d'un financement supplémentaire.

Les pays soutenant l'ITIE demandent que les résultats de l'ITIE soient discutés en séances plénières et pas seulement au cours de séances en marge.

Faith Nwadishi demande qu'une attention soit portée sur l'environnement propice à la société civile compte tenu des meurtres de policiers récemment perpétrés par des manifestants fin septembre 2015 à la mine de Las Bambas au Pérou. Eddie répond que cette question sera abordée dans la séance sur les « enseignements tirés des initiatives multipartites » et qu'elle sera également considérée dans d'autres séances.

Mark Pearson annonce des plans pour organiser une réunion en marge sur les divulgations obligatoires dans les pays d'origine, comme au Canada, et invite d'autres pays tels que les États-Unis et les pays

européens à participer à la planification de cette rencontre.

Shahmar Movsumov demande au Secrétariat international d'envoyer un courrier aux secrétariats nationaux avec les invitations, afin que chaque secrétariat national puisse chercher à collecter des fonds également auprès du secteur privé.

Actions

- Le Secrétariat international doit tenir compte des commentaires du Conseil d'administration sur les thèmes des séances prévues lors de la Conférence.
- Le Secrétariat international doit tenir le Conseil d'administration informé des efforts pour obtenir un financement pour la Conférence mondiale.

30-12 Autres questions

Jonas Moberg fait remarquer que la 31^e réunion du Conseil d'administration aura lieu comme prévu à Kiev les 9 et 10 décembre 2015, précédée par une conférence nationale de l'ITIE Ukraine. Les membres du Conseil d'administration recevront sous peu des informations supplémentaires à ce sujet de la part du gouvernement hôte et du Secrétariat international. Jonas Moberg fait une synthèse des difficultés auxquels l'Ukraine doit faire face et des réformes du gouvernement. Il rapporte que le Secrétariat international suit la situation sécuritaire de près, faisant remarquer que cette situation ne pose aucun problème à l'heure actuelle. La Banque mondiale a également proposé de coorganiser la 31^e réunion du Conseil d'administration afin de maintenir les coûts à un faible niveau.

Shahmar Movsumov fait part de préoccupations concernant le choix de Kiev par rapport à Bakou pour l'organisation de la 31^e réunion du Conseil. Faith Nwadishi exprime des réserves quant au choix du lieu, compte tenu des inquiétudes en termes de sécurité. Jonas Moberg fait remarquer que le Conseil d'administration est toujours intéressé par l'organisation d'une prochaine réunion en Azerbaïdjan.

Actions

- Le Secrétariat international doit informer le Conseil d'administration des dispositions logistiques de la 31^e réunion du Conseil d'administration à Kiev par voie de circulaire.
- Le Secrétariat international doit diffuser les documents du Conseil d'administration deux semaines avant la 31^e réunion du Conseil d'administration.

Fin de la 30^e réunion du Conseil d'administration de l'ITIE

Annexe A Liste des participants

Chair

The Rt Hon Clare SHORT

Countries

Implementing Countries

Mr Abdoul Aziz ASKIA, Permanent Secretary, Niger

Alt: **Mr Didier Vincent Kokou AGBEMADON**, Togo

Mr Florent Michel OKOKO, Chairman of the Executive Committee, Republic of Congo

Alt: **Mr Jeremy Mack DUMBA**, National Coordinator, Democratic Republic of Congo

Mr Gbehzohngar M FINDLEY, MSG Member, Former President Pro Tempore of the Liberian Senate, Liberia

Mr Alfredo PIRES, Secretary of State for Natural Resources, Timor-Leste

Mr Shahmar MOVSUMOV, Executive Director, State Oil Fund, Azerbaijan

Alt: **Mr Bazarbay NURABAYEV**, Chairman, Committee of Geology and Subsoil Use, Ministry of Industry and New Technologies, Kazakhstan

Supporting Countries

Mr Mark PEARSON, Director General, External Relations, Science and Policy Integration, Natural Resources Canada, Canada

Alt: **Ms Mary WARLICK**, Principal Deputy Assistant Secretary of State, Bureau of Energy Resources, State Department, USA

Mr Nico VAN DIJCK, Advisor, Office of Economic Interests, Directorate-General for Bilateral Affairs, Ministry of Foreign Affairs, Belgium

Alt: **Ms Catarina HEDLUND**, Deputy Director at the Department for International Trade Policy

Ms Maria Inmaculada MONTERO-LUQUE, Policy Officer, European Commission, Belgium

Alt: **Ms Marine de Carne DE TRÉCESSON**, Ambassador, Corporate Social Responsibility, Ministry of Foreign Affairs, France

Civil Society Organisations

Mr Gubad IBADOGLU, Senior Researcher, Economic Research Center, Azerbaijan

Alt: **Ms Natalia YANTSEN**, Director, PA "Tax Standards Formation", member of the NSG Kazakhstan from dialogue platform of NGOs and NGO Coalition "Oil revenues - under the control of society", Kazakhstan

Ms Faith NWADISHI, Executive Director, Koyenum Immalah Foundation/National Coordinator Publish What You Pay, Nigeria

Alt: **Mr Brendan O'DONNELL**, Oil Campaign Leader, Global Witness

Mr Ali IDRISSE, Coordinateur National du ROTAB PCQVP, Niger

Alt: **Mr Jean Claude KATENDE**, Président National de l'ASADHO, Association Africaine de Défense des Droits de l'Homme, coordinateur PCQVP, Democratic Republic of Congo

Mr Daniel KAUFMANN, President, Natural Resource Governance Institute (NRGI) – participating remotely
 Alt: **Mr Fabby TUMIWA**, Executive Director, Institute for Essential Services Reform (IESR), Indonesia

Ms Marinke van RIET, International Director, Publish What You Pay (PWYP)
 Alt: **Mr Matthew BLISS**, Director Extractives, Cordaid, Netherlands

Companies including Investors

Mr Jean-François LASSALLE, Directeur Affaires Publiques, Total, France
 Alt: **Ms Carine Smith IHENACHO**, Vice President Legal, Statoil

Mr Stuart BROOKS, Manager, International Relations, Chevron
 Alt: **Mr Guillermo GARCIA**, Head of Revenue Transparency, ExxonMobil

Mr Jim MILLER, Vice President, Environmental Affairs, Freeport-McMoRan, Copper&Gold
 Alt: **Mr Ian WOOD**, VP Sustainable Development, BHP Billiton

Ms Laurel GREEN, Chief Adviser Policy, External Affairs, Rio Tinto

Mr Alan McLEAN, Executive Vice President, Tax and Corporate Structure, Royal Dutch Shell
 Alt: **Mr Dominic EMERY**, Vice-President, Long-Term Planning, BP

Mr David DIAMOND, Director Global Co-Head of ESG, Allianz Global Investors (actuellement en congé sabbatique jusqu'à juin 2016)
 Alt: **Mr Manuel ADAMINI**, Special Advisor Responsible Investment, ACTIAM, Netherlands

Board Secretary

Mr Jonas MOBERG, Head of EITI Secretariat, Oslo

Observers

Mr Mahmood ANWARI, National Coordinator, Afghanistan

Mr Jonathan ATKINSON, Extractives Adviser, Governance & Extractives Team, Department for International Development (DFID), UK

Mr Luke BALLENY, EITI Co-ordinator, President's Office, International Council on Mining and Metals (ICMM), UK

Mr Thomas BENNINGER, Programme Manager, Federal Department of Economic Affairs, Education and Research EAER, State Secretariat for Economic Affairs SECO Macroeconomic Support Division, Switzerland

Mr Kassongo BIN NASSOR, General Manager, External Relations, Freeport McMoRan/Tenke Fungurume, Democratic Republic of Congo (DRC)

Ms Dorina ÇINARI, National Coordinator, Albania

Ms Diana CORBIN, Senior Operations Officer (Donor Relations), Energy and Extractives Global Practice, World Bank, USA

Mr Paulo DE SA, Practice Manager, Energy and Extractives Global Practice, World Bank, USA

Mr Edi EFFENDI, EITI Indonesia, Indonesia

Mr Alaa MOHIE EL-DEEN, National Coordinator, Iraq

Ms Sonja EISENBERG, Internationale Raw Materials Policy, Federal Ministry for Economic Affairs and Energy, Germany

Ms Kerstin FAHRMANN, Head of Division, Energy, Infrastructure, Raw Materials, Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (BMZ), Germany

Ms Siri FARSTAD, Manager Corporate Sustainability, Statoil, Norway

Mr Farid FARZALIYEV, National Coordinator, EITI Azerbaijan

Mr Charles FEINSTEIN, Director, World Bank, USA

Mr Nicholas GARRETT, Director, RCS Global, UK

Ms Laura GAVINELLI, Ministry of Economic Development, Italy

Mr Dylan GÉLARD, Policy officer, Extractive Industries Transparency, Ministry of Foreign Affairs and International Development, France

Mr Joshua GEUZE, Intern, Extractives, Cordaid, Netherlands

Ms Alexandra GILLIES, Natural Resource Governance Institute (NRGI)

Mr Montty GIRIANNNA, Deputy Coordinating Minister for Energy and Mineral Resources of Indonesia and Chair of the Indonesian Multi-Stakeholder Group, Indonesia

Mr Greg GOULD, Director, Office of Natural Resources Revenue, U.S. Department of the Interior, US

Mr Andrew GOWERS, Head of Corporate Affairs, Trafigura PTE, Geneva

Mr Torge HAMKENS, Adviser, Global Development Raw Materials Initiative, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), Germany

Mr John HARRINGTON, Upstream Issues Manager, Exxon Mobil Corporation, UK

Mr Jurriaan J. JONGSMA, Legal Counsel, Shell, Netherlands

Mr Eric JOYCE, Chair, Extractive Industries Civil Society (EICS), an NGO on the UK EITI MSG, UK

Mr Jean Jacques KAYEMBE, Ingénieur Civil & Expert Technique Responsable, EITI, DRC

Mr Konah D KARMO, Head, EITI Liberia

Ms Asmara KLEIN, EITI Programme Coordinator, Publish What You Pay (PWYP), UK

Mr Matti KIISSELI, Programme Officer, Ministry for Foreign Affairs, Finland

Mr Alexandre MAJOR, Senior Tax Analyst, Vale International, Switzerland

Mr Rogier MARCHAND, Program Manager, Extractives, Cordaid, Netherlands

Ms Ekaterina MIKHAYLOVA, Lead Strategy Officer, Energy & Extractives Global Practice, World Bank, USA

Mr Peter MULLINS, Deputy Division Chief, Tax Policy, Fiscal Affairs Department, International Monetary Fund (IMF), USA

Mr Paul MUSSENDEN, Deputy Assistant Secretary, Natural Resources Revenue Management Policy, Management and Budget, Department of the Interior, USA

Mr James NICHOLSON, Deputy Head, Corporate Affairs, Trafigura PTE, Geneva

Mr Andy NOVIANTO, EITI Indonesia

Ms Gay Alessandra ORDENES, National Coordinator, EITI, Philippines

Ms Rachel OWENS, Senior Campaigner, Oil, Gas & Mining Team, Global Witness, UK

Mr Américo d'Oliveira dos RAMOS, Minister of Finance and Public Administration, São Tomé and Príncipe

Mr Omer VAN RENTERGHEM, Theme expert Land, water and ecosystems, Inclusive Green Growth Department, Ministry of Foreign Affairs, Netherlands

Ms Émilie REVIL, Deputy Director, Natural Resources Policy, Ministry of Foreign Affairs, Trade and Development, Canada

Ms Haley RICE, Transparency and Governance Officer, State Department, USA

Ms Monica RUBIOLO, Division Head, Federal Department of Economic Affairs, Education and Research EAER, State Secretariat for Economic Affairs SECO, Macroeconomic Support Division, Switzerland

Mr Andrew SCHLOEFFEL, Senior Mining Specialist, Energy and Extractives, World Bank, USA

Ms Lene SCHUMACHER, Head Of Section, Development Policy and the Finance Act, Ministry of Foreign Affairs, Denmark

Ms Elda Guterres da SILVA, National Coordinator, EITI Timor Leste

Mr Colin TINTO, Campaigner, Oil, Gas & Mining Team, Global Witness, UK

Mr Cheikh Tidiane TOURÉ, Secrétaire Permanent and EITI National Coordinator, Senegal

Mr Azamat UTEGENOV, EITI Kazakhstan

Ms Adriana VERDIER, External Affairs Europe & North America, Vale International SA, Switzerland

Mr Johnny WEST, Open Oil

Ms Erica WESTENBERG, Senior Governance Officer, Natural Resource Governance Institute (NRGI), USA

Mr Pak Bambang Adi WINARSO, Indonesia

Ms Johanna WYSLUCH, Project Manager, EITI, Germany

EITI International Secretariat

Mr Bady BALDÉ, Regional Director

Mr Sam BARTLETT, Technical Director

Mr Alex GORDY, Country Manager

Ms Gisela GRANADO, Country Officer

Ms Lyidia KILPI, Conference Manager

Ms Leah KROGSUND, Administration Manager

Mr Eddie RICH, Deputy Head of Secretariat

Ms Dyveke ROGAN, Regional Director

Mr Brynjar WIERSHOLM, Finance & HR Manager

Annexe B Résumé des décisions du Conseil d'administration

Décision du Conseil d'administration concernant le Malawi

Le Conseil d'administration de l'ITIE accepte le Malawi en tant que pays candidat à l'ITIE à compter du 22 octobre 2015. Conformément à la Norme ITIE, le Malawi est tenu de publier son premier Rapport ITIE dans un délai de 18 mois à compter de sa date d'admission en tant que candidat, à savoir d'ici le 22 avril 2017. Le pays est tenu de

publier un rapport annuel d'activité pour 2015 d'ici le 1er juillet 2016. La Validation débutera dans un délai de 2 ans et demi à compter de la date d'admission en tant que pays candidat (d'ici le 22 avril 2018) ».